



Date de génération de ce justificatif : 29/07/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

DAMAXIS – Constitution de société

Référence : L024227

Départements de publication : Côtes d'Armor
Annonce légale publiée le 5 avril 2024 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Constitution de société

Par ASSP en date du 08/03/2024, il a été constitué une SASU dénommée : DAMAXIS.
Siège social : 21 PLACE DU MARTRAY 22270 JUGON LES LACS – commune nouvelle.
Capital : 1 €. Objet social : Service de restauration sur place avec service à table sans vente d'alcool. Président : Monsieur DAVID PERON, demeurant 21 PLACE DU MARTRAY 22270 JUGON LES LACS – commune nouvelle élu pour une durée illimitée.
Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agrément : Les actions et valeurs mobilières émises par la Société sont librement cessibles et transmissibles. Durée : 99 ans. Immatriculation au RCS de SAINT MALO.

[Consulter cette annonce en ligne](#)